



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra  
  
Swiss Confederation

**Grand Rendez-vous 2023**  
**Prévention de l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest et**  
**centrale : réalités et perspectives**

28.02 - 02.03.2023, Dakar, Sénégal

**RAPPORT DE SYNTHÈSE**

Mars 2023

## Table des matières

Résumé.....	3
1. Introduction.....	3
2. Contexte de la rencontre et objectifs .....	4
3. Echanges de haut niveau .....	4
4. Teneurs des travaux .....	5
4.1 La lecture des manifestations concrètes et des causes multiples de l'EV en Afrique de l'Ouest et centrale .....	5
4.2 Les réponses. Les grandes tendances ? L'acquis spécifique de la PEV par rapport aux autres réponses ? Le rôle des responsables politiques et des élus ? .....	6
4.3 La place des communautés, des jeunes et des femmes dans la définition des politiques publiques de PEV et leur mise en œuvre .....	7
4.4 La sécurité pour tous : Quels sont les espaces de dialogue entre politiques, populations et forces de défense et de sécurité ? .....	7
4.5 Comment consolider l'approche PEV au plan régional ? .....	8
5. Relevé des conclusions.....	9
Annexe – quelques liens utiles	11

## Résumé

Cette conférence de haut niveau permet de souligner la force des liens qui unissent l'ensemble des acteurs, gouvernements, institutions internationales, associations de la société civile, médias et think tanks, qui se mobilisent pour la promotion de la prévention de l'extrémisme violent (PEV), considérée par tous les participants comme *la* réponse adéquate.

Elle confirma en effet le sentiment d'urgence exprimé par l'assemblée, celle de se mobiliser plus activement et de manière à apporter des réponses adéquates fond aux problèmes de fond qui embrasent la région de violences multiples.

L'une des questions au cœur de la rencontre a aussi trouvé sa réponse : si la PEV constitue la voie à privilégier désormais, il est impératif que les Etats de la région et les organisations régionales, en particulier l'Union africaine et la CEDEAO, se responsabilisent pleinement et fassent du Plan d'action PEV de l'ONU une réalité à la fois sur les territoires nationaux et de manière intégrée au plan régional.

Enfin, dernier acquis : la rencontre contribua à rendre concrète la certitude que seul le dialogue (à tous les niveaux) permet d'intégrer toutes les composantes de la population à un même destin pacifié et à une même vision dont l'objectif est la paix.

La session plénière finale approuva les conclusions qui figurent en partie finale de ce rapport de synthèse. Celles-ci donnent une bonne idée du large spectre des questions abordées lors de ce Grand rendez-vous PEV 2023.

\*\*\*

## 1. Introduction

Sept années nous séparent du lancement du [Plan d'action des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent \(PEV\)](#), en 2015. Le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et la Sahel (UNOWAS), le Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité (CHEDS) du Sénégal et le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) de la Suisse ont jugé nécessaire de faire le point sur la mise en œuvre effective du Plan autour duquel, depuis 2015, les trois institutions ont engagé de nombreuses activités en Afrique de l'Ouest, du Centre et du Nord. A cet effet, ils ont organisé une rencontre régionale intitulée « **Grand Rendez-vous 2023 - Prévention de l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale : réalités et perspectives** », qui s'est tenu à Dakar, au Sénégal, du 28 février au 3 mars 2023 ; cette rencontre fut précédée de trois autres « Conversations régionales » similaires qui eurent lieu à [Dakar](#) (2016), à [N'Djamena](#) (2017) et à [Alger](#) (2018).

La note conceptuelle qui avait été distribuée aux participants détaillait les précédents travaux menés par les trois institutions dans le domaine de la PEV et dressait l'inventaire des efforts à poursuivre pour que cette notion de prévention s'inscrive profondément au sein des politiques publiques des Etats de la région.

A l'entame de la rencontre, il a été procédé au lancement d'une publication importante, [Prévention de la violence: l'urgence de réponses alternatives - Sept ans d'engagement de la Suisse et de ses partenaires](#), et le [film documentaire](#) qui l'accompagne fut projeté à la clôture ; tous deux résument un investissement constant dans la paix, utilisant le dialogue comme outil essentiel du vivre-ensemble.

Plus de 120 participants, pour la plupart des personnes ayant des responsabilités ministérielles, gouvernementales, régionales, municipales, traditionnelles, militaires, policières ou au sein de la société civile, des médias, ou encore des milieux de la recherche et d'organisations régionales et internationales, se retrouvèrent à Dakar, pour trois journées d'échanges sur la PEV en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale.

## 2. Contexte de la rencontre et objectifs

L'extrémisme violent (EV) en Afrique de l'Ouest et centrale n'a pas diminué depuis 2015, bien au contraire. Il s'est même étendu vers les États côtiers ouest-africains, dans le Bassin du Lac Tchad et en Afrique centrale, confirmant ainsi la nature transversale du phénomène. Si les groupes extrémistes violents restent le fer de lance de la violence dans la région, il est indéniable que l'on assiste à une hybridation des acteurs de la violence : crime organisé transnational, aggravation des conflits entre communautés aux modes de vie différents (pasteurs et agriculteurs), surenchère de l'armement et de la réponse létale des États, milices informelles ou formelles, circulation inquiétante des armes, anciens conflits non résolus, enjeux sécuritaires de la gouvernance des terres et du changement climatique. Un tableau peu réjouissant, qui préoccupe de plus en plus les États de la région et leurs partenaires. Car tous l'ont compris : nul n'est à l'abri.

Face à ce constat grave, la rencontre poursuivait les objectifs suivants :

- procéder à **un état des lieux des réponses** et en particulier considérer si la réponse de prévention de la violence armée a trouvé sa voie en Afrique de l'Ouest et centrale ;
- analyser de manière lucide la **complexité** des facteurs politiques, économiques, sociaux, culturels qui alimentent cette violence et considérer comment **réorienter les réponses** de manière véritablement multidimensionnelle ;
- dresser un **inventaire des acquis**, mais aussi des **limites**, en échangeant de manière concrète, sur les politiques et les pratiques portées par divers acteurs (les bonnes comme les moins bonnes), autant au plan national que régional ;
- mener une réflexion commune sur de **nouveaux modes d'action et d'interaction** et les **besoins**, en particulier sur la place du **dialogue** comme outil de prévention ;
- sur la base de tout ce qui précède, **formuler des recommandations** et **relancer la volonté politique** de faire de cet agenda de prévention une priorité.

## 3. Echanges de haut niveau

Ce Grand Rendez-vous 2023 de Dakar fut ouvert par M. Jean Antoine Diouf, Directeur de cabinet de la Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur qui, évoquant les propos du Président sénégalais à l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2022 et ceux du Secrétaire général des Nations Unies à mi-février 2023, souligna que l'urgence était au Sahel car l'EV, fléau qui prend appui sur la faiblesse des Etats, s'ajoute aux enjeux du changement climatique et du développement fulgurant et non maîtrisé des réseaux sociaux. Il ajouta qu'il était de la première importance d'inscrire la PEV dans la doctrine des FDS, qui sont responsables des relations avec les populations des zones où sévissent les EV, et qui sont aussi en contact avec ces derniers, par la force des choses.

Ses propos furent précédés par ceux de Mme Giovannie Biha, Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et Cheffe par intérim de l'UNOWAS. Elle montra que les défis récurrents persistent, que la situation sécuritaire continue de se détériorer, entre autres dans le Liptako-Gourma et que, si la Force multinationale mixte du Lac Tchad était certes moins sollicitée, l'inquiétude sur la situation des pays du Golfe de Guinée ne faisait que croître. Elle souhaita une meilleure coordination des nombreuses initiatives qui existent dans la région. Les défis actuels exigent une approche holistique, associant la paix, le développement et l'action humanitaire, une appropriation de la PEV par les pays de la région, une volonté politique forte et une réponse régionale à l'EV.

Intervenant également lors de cette cérémonie d'ouverture, le Général de Brigade Jean Diémé, Directeur général du Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité (CHEDS) du Sénégal et M. Simon Geissbühler, Secrétaire d'Etat adjoint, Chef de la Division Paix et droits de l'homme du Département des affaires étrangères (DFAE) de la Suisse, mirent l'accent sur les alternatives aux mesures létales face à l'EV et sur la nécessité de consolider le lien social par le dialogue à tous les niveaux, y compris avec les groupes armés. Ce qu'il faut éradiquer, c'est la haine de l'autre, de celui qui est différent, et non la personne qui véhicule ces valeurs négatives.

Il fut à cet égard remarqué que la pratique sénégalaise de la Téranga, par l'humanisme dont elle est porteuse, nous plonge au coeur des travaux de ce Grand Rendez-vous, elle qui, reposant sur l'hospitalité, est sous-tendue par l'acceptation de l'autre, si différent soit-il, mais aussi par la volonté de lui témoigner toute la bienveillance qui sied. Elle contribue ainsi à la solidité du lien social et au processus de socialisation nécessaires à la cohésion sociale.

Le panel de haut niveau qui suivit associa M. Albert Kan-Dapaah, Ministre de la Sécurité nationale du Ghana, M. Gatta Gali N'Gothe, Ministre d'État et Président du Cadre Indépendant de Suivi du Dialogue National Inclusif et Souverain du Tchad, M. Maman Sambo Sidikou, Haut Représentant de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel et le Dr. Solomon Ayele Dersso, fondateur et directeur d'Amani Africa (Ethiopie).

Ils soulignèrent fortement plusieurs points. Tout d'abord, l'attention porta sur la jeunesse et sur les conséquences de toutes les violences qui traversent la région pour l'avenir des jeunes et, par conséquent, sur celui de l'Afrique. La gouvernance publique doit prendre en mains ce monde de demain. Il faut le connaître, imaginer son avenir, être créatif en « agissant vrai ».

Pour cela, les Etats de la région doivent être plus attentifs aux minorités, aux femmes, aux jeunes et aux personnes marginalisées, donner plus de responsabilités aux chefs traditionnels, mieux informer les populations et tenir systématiquement compte de leurs besoins. Nous regardons les EV au travers de prismes déformants : « c'est eux contre nous » alors que nous savons qu'aucune partie au conflit n'a le monopole de l'intelligence. En connaissant mieux l'adversaire, en le considérant comme un symptôme et non comme la cause des violences, nous ouvrons des portes au dialogue. Tous les pays africains sont touchés et l'ONU doit se situer au centre de la PEV, car seules des solutions régionales permettront d'apporter des solutions pérennes.

Prenant l'exemple du Tchad, un des panélistes souligna qu'après 63 ans de guerre il était temps d'approcher la réalité nationale par un dialogue généralisé incluant tous les acteurs de la société, y compris les politico-militaires. C'est une refonte des structures du pays dont il s'agit, une « révolution » intellectuelle, politique et morale à laquelle doivent également participer ceux qui ont refusé jusqu'à présent le dialogue. Les résultats de ce travail doivent être inscrits dans la constitution et la loi, afin que chacun ait l'obligation de respecter ce qu'il a dit et signé.

#### **4. Teneurs des travaux**

La suite des travaux fut organisée en sessions plénières et en ateliers de dialogue (groupes de travail). Pour des raisons pratiques, la restitution des travaux des groupes de travail figure dans le compte rendu des débats qui suivirent chaque session plénière.

##### **4.1 La lecture des manifestations concrètes et des causes multiples de l'EV en Afrique de l'Ouest et centrale**

La première session plénière fut consacrée à « La lecture des manifestations concrètes et des causes multiples de l'EV en Afrique de l'Ouest et centrale ». Trois experts de la région insistèrent sur le besoin de comprendre les causes profondes de l'EV, les environnements spécifiques des zones touchées par l'EV, les besoins divers des populations, les dynamiques des acteurs de la violence et des Etats, ainsi que les logiques d'engagement, et également de sortie, des groupes armés. La recherche scientifique est donc au centre de la connaissance et doit être impérativement soutenue. Les panélistes soulignèrent aussi que les tensions se situaient partout, entre pouvoir central et zones rurales, entre partis politiques, entre jeunes et aînés, entre intellectuels et entre Etats. Les minorités continuent à être stigmatisées. Les réponses nationales, globales ou même régionales, sont déficientes, ce qui profite aux EV. Ceux-ci, qui ont besoin de trois choses, ressources humaines, moyens opérationnels et financement, sont liés au grand banditisme. Seule une réponse régionale sérieusement organisée peut faire face au développement continu de leurs activités.

Ces présentations suscitèrent, dans le débat qui suivit, de nombreux ajouts, tant l'EV interroge au quotidien et traverse la vie de chacun. Il fut souligné que ce sont des jeunes du terroir qui s'engagent dans les groupes, que ce sont les populations, entre autres les commerçants, qui financent les groupes, et que le dialogue était la clé pour faire revenir les insurgés. Les chefs traditionnels ont un rôle particulier à jouer. Il en est de même des programmes de réinsertion socio-professionnelle en faveur des jeunes retournés, si ceux-ci sont bien organisés. Ce sont des éléments d'attraction que l'on commence, après dix ans de guerre, à comprendre. Il fut aussi dit que les coups d'Etat provoqués au nom de la lutte contre les EV, facilitaient par les perturbations engendrées la tâche de ces derniers, comme on peut le voir au Mali et au Burkina Faso. Mais ce furent surtout les carences de l'Etat qui focalisèrent le débat. La liste de ces manquements est bien connue et chacun se promit d'y remédier à son niveau en soulignant que l'éthique nécessaire à cette construction ne viendrait pas toute seule mais dépendait du comportement quotidien de chacun. L'importance d'un corpus juridique encadrant l'action PEV de l'Etat fut enfin soulignée.

#### **4.2 Les réponses. Les grandes tendances ? L'acquis spécifique de la PEV par rapport aux autres réponses ? Le rôle des responsables politiques et des élus ?**

La seconde session plénière, intitulée « Les réponses. Les grandes tendances ? L'acquis spécifique de la PEV par rapport aux autres réponses ? Le rôle des responsables politiques et des élus ? », donna lieu au partage de nombreux exemples qui montrent que l'idée de PEV s'inscrit de plus en plus dans les politiques publiques : comités interministériels PEV, cadres nationaux pour la PEV, agences spécialisées dans la gestion des frontières ou dans les questions de transhumance et de sédentarisation des éleveurs, commissions nationales des frontières, commissions nationales parlementaires en charge d'une sécurité « élargie » qui intègre les civils, agences chargées de l'application des plans nationaux PEV, comités d'alerte précoce, caravanes de la paix, Cellrad et plateformes de coopération du G5 Sahel, programmes de stabilisation du PNUD, engagements des jeunes, des femmes et de la société civile dans des actions de promotion de la paix dans les zones touchées par la violence armée. C'est la voie à suivre et à renforcer par les Etats, les responsables politiques et les élus.

La rencontre aborda également de front la difficile question de la coopération entre militaires et populations civiles. Il ne s'agit pas seulement de réalités objectives, mais aussi de ressentis, d'a priori, de traumatismes, de fantasmes qui, en temps de guerre encore davantage qu'en temps de paix, braquent les uns contre les autres. L'altérité en souffre profondément. Or, pour que la sécurité réelle soit l'affaire de tout le monde, les panélistes de cette session soulignèrent l'indispensable mais difficile collaboration entre les civils et les « hommes habillés ». Pour eux, la PEV est l'alternative crédible à la violence, moins coûteuse et plus efficace que la réponse armée et permet, si elle est bien comprise, d'engager tous les acteurs à collaborer ensemble. Il faut multiplier les actions civilo-militaires dans tous les pays de la région.

Il fut en outre souligné qu'après bientôt quinze ans de conflit autour du Lac Tchad, la violence avait tendance à diminuer et que la coopération entre civils et militaires, le dialogue avec les insurgés, et la prise de conscience que les diverses communautés avaient un avenir commun, faisaient leur chemin. On découvre que les réponses endogènes, négligées de nombreuses années par l'élite politique, souvent sous l'influence d'alliés occidentaux, permettaient de dénouer des situations de violence bien ancrées. On prend conscience d'une part, que l'ostracisme que subissent les Peuls (et les Kanouri autour du Lac Tchad) est une des questions clé à résoudre et que, d'autre part, la manière de traiter les insurgés emprisonnés et la mise en place de corridors sécurisés et de programmes d'accueil pour les retournés ont une influence réelle sur l'état du dialogue avec les EV.

Lors du débat qui suivit, les participants, bénéficiant maintenant d'une décennie de mise en œuvre effective de la PEV, se montrèrent convaincus de quelques idées fortes : la connaissance des faits et leur analyse est fondamentale à une bonne compréhension des politiques publiques à mettre en place ; la justice doit prévaloir ; le politique est au centre de la PEV, l'écoute en est l'outil principal, le dialogue, et entre autres le dialogue religieux, l'instrument institutionnel principal ; la formation des FDS a des conséquences directes sur

l'état de la violence et la coopération (c'est-à-dire le dialogue entre Etats) une nécessité criante. Il faut aussi éviter de se cacher des vérités : même si des zones ou des Etats n'ont pas encore été touchés, la violence extrême peut les menacer. De plus, la PEV, et sa panoplie de mesures en faveur des populations, doit être au centre des politiques publiques même, et surtout, là où la violence sévit déjà.

#### **4.3 La place des communautés, des jeunes et des femmes dans la définition des politiques publiques de PEV et leur mise en œuvre**

« La place des communautés, des jeunes et des femmes dans la définition des politiques publiques de PEV et leur mise en œuvre » fit l'objet de la troisième session plénière. Un panel de politiques (locaux et nationaux) et de cadres de la société civile mirent à profit ce moment pour toucher du doigt une réalité trop évidente de la vie de nos Etats : les femmes et les jeunes sont de loin les plus touchés par l'EV. Ils en sont les acteurs et les victimes. Ils ont le même âge, qu'ils soient d'un côté ou de l'autre des forces en présence. Ils subissent et provoquent l'insécurité et participent en même temps à la co-sécurité de leurs communautés. Si de nombreuses dynamiques positives furent énoncées (les femmes et les jeunes ne restent nulle part inactifs), l'absence de leur poids et de leur participation dans les politiques publiques fut aussi largement dénoncée. Pour une approche efficace d'une vie communautaire sans violence, pour la transmission d'une culture de la paix, les cadres locaux de dialogue sont considérés comme le noyau central des dispositifs étatiques de PEV. Il faut intégrer les femmes et les jeunes le plus vite et le plus largement possible à la gestion de la sécurité communautaire car, beaucoup mieux connectés aux réalités locales que la plupart des FDS, des élus ou des cadres administratifs, ils en savent beaucoup mais ne transmettent les informations qu'ils possèdent que lorsqu'ils se sentent en sécurité.

Dans le débat qui suivit, il fut beaucoup question de l'état actuel de la jeunesse, de ses besoins, de ses aspirations et des handicaps qu'elle rencontre face à la vision fermée qu'ont d'elle les aînés. C'est tout le rapport à la confiance, à la sincérité du dialogue qui fut relevé. Ceci est clairement décrit dans les nombreuses Résolutions des Nations Unies, de l'Union africaine et de la CEDEAO qui concernent tant les femmes que les jeunes. Il fut aussi souligné que si les femmes parviennent à se faire entendre dans les zones urbaines, grâce à de nombreuses associations de la société civile, elles restent silencieuses ou inaudibles dans les zones rurales. On a clairement distingué « celles qui sont dans la salle », de « celles qui sont en dehors ». Par ailleurs, l'expertise extérieure, qu'elle soit internationale ou locale, qui se « penche » sur ces questions fut questionnée : nos communautés sont difficiles à pénétrer, à connaître ; elles méritent beaucoup de « doigté » dans l'approche en raison des codes de communication qui diffèrent dans chaque cas et de leur peur de l'administration ou de l'étranger. Trouver le véhicule de communication correct est difficile et prend du temps, permettre aux femmes de libérer leur parole est une entreprise de longue haleine. L'exemple de l'Extrême-Nord du Cameroun permet de montrer combien les femmes sont au centre de la cité, de l'alimentation et de la vie économique de la communauté, de l'éducation des futurs adultes et du dialogue avec les insurgés. Ce sont des agentes de terrain, indispensables à la PEV. Elles forment, avec les jeunes, plus de 80 % du secteur informel, tant économique que politique. Où va-t-on si on ne les intègre pas ?

#### **4.4 La sécurité humaine pour tous : Quels sont les espaces de dialogue entre politiques, populations et forces de défense et de sécurité ?**

Pour la quatrième session plénière, intitulée « La sécurité humaine pour tous : Quels sont les espaces de dialogue entre politiques, populations et forces de défense et de sécurité ? », le panel introductif d'experts montra l'évolution impressionnante, surtout autour du Lac Tchad, de la mentalité des FDS vis-à-vis des EV. La coopération entre Etats s'est certes améliorée, mais ce sont les réactions des soldats qui ont surtout changé : de nombreuses plateformes de dialogue entre soldats, entre soldats et administrations et favorisant la formation des soldats ont été créées. Les problèmes politiques tout autant que militaires y sont abordés, comme ceux des comportements à avoir face aux civils et en particulier face aux minorités peuls et

kanouris. Des consensus se sont créés et les plus jeunes engagés peuvent exprimer leurs besoins et ont le sentiment d'être écoutés. Si une formation idoine des FDS favorise le dialogue apaisé, la communication de l'armée est également très importante : les FDS inscrivent leurs actions dans des cadres politiques qui concernent tous les citoyens et dont les élus sont les premiers responsables.

Au cours du vif débat qui suivit, plusieurs représentants des diverses composantes des FDS montrèrent comment les espaces de dialogue facilitent leur travail, lorsqu'ils existent. Leur participation aux fora de paix, leurs dialogues en langue locale, leur respect des traditions communautaires et des chefs traditionnels et religieux, leur coordination interarmes, une intégration réelle des ex-insurgés non criminels en leur sein, leur écoute des besoins des populations, l'utilisation sans crainte des médias, la conscience qu'elles ont du risque de leur propre radicalisation, sont autant de formes que prennent aujourd'hui le dialogue avec les FDS. Mais ce n'est pas suffisant, selon certains participants : il faut inscrire les différents niveaux de dialogue dans la loi, contrôler qu'ils fonctionnent et instaurer une dynamique de paix et d'ouverture à l'autre au sein de toutes les administrations, tant civiles que militaires. Il est aussi nécessaire de faire prévaloir impérativement la justice, les droits de l'homme et le droit humanitaire international, et d'abord au sein des FDS.

#### **4.5 Comment consolider l'approche PEV au plan régional ?**

La cinquième et dernière session plénière abordait cette question délicate : « Comment consolider l'approche PEV au plan régional ? ». C'était ouvrir une boîte de pandore et les panélistes et participants, en personnes courtoises et amicales qu'ils sont, se sont acquittés avec grâce de leur tâche, car le sujet peut fâcher, selon certains. Il fut en effet largement démontré que l'absence de dialogue systémique et régulier entre les Etats facilitait considérablement l'expansion territoriale de l'EV. Si des échanges réguliers et spécifiques ont certes lieu entre certains services de renseignement nationaux, les panélistes ont surtout relevé les défaillances dans les systèmes d'information interétatiques et dans la coordination à grande échelle d'actions communes pouvant faciliter et mieux faire comprendre la PEV (sans oublier la nécessité évidente d'actions communes militaires transfrontalières). Si le panel évita de faire retomber la responsabilité de ce manque de coopération sur l'une ou l'autre des institutions nationales ou régionales, il ne manqua cependant pas de s'interroger sur les manières les plus efficaces de mettre en place une ou des structures solides permettant de limiter l'action des EV. C'est ainsi qu'après avoir souligné l'importance de compter sur ses propres forces et non pas sur celles de puissances étrangères, il lui parut important de plaider contre le souverainisme et le réflexe purement national dans tous les domaines où la coopération est nécessaire : cybernétique, communication, analyse des environnements, mouvements des populations, flux financiers illégaux, trafics d'armes et de produits illicites, réseaux criminels et leurs liens avec les milieux politiques et économiques.

Le débat qui suivit fut tout aussi courtois mais plus précis : il fut abondamment souligné que le partage des données entre administrations gouvernementales et entre Etats ne se fait que très difficilement. Il n'y a pas de tradition de croisement des connaissances. Celles-ci sont dispersées dans des espaces bien gardés. Mais pourquoi tant d'institutions transnationales et internationales font un travail semblable ou la même absence de travail, fut-il demandé ? La CEDEAO devrait être au centre du processus d'unification des connaissances et des actions régionales puisqu'elle comprend presque tous les Etats de la région. Dans ce cas, l'UEMOA et la CEDEAO ne devraient-elles pas unifier leurs programmes PEV ? L'Initiative d'Accra peut-elle aider le Burkina Faso à sortir de la situation difficile dans laquelle il se trouve ? Qui viendra en aide à ce pays ? Ne devrait-on pas gérer la migration et les déplacements de population sur une base régionale ? Tout ceci se rapporte à la gouvernance locale et transfrontalière. Il est urgent de renforcer ces liens pour lutter contre la criminalité transnationale et internationale, comprendre les circuits criminels. En outre, les questions climatiques et d'environnement ne peuvent pas être traitées nationalement. C'est toute la région qui est concernée. Des politiques communes sont indispensables compte tenu aussi de la raréfaction des ressources du sol et du sous-sol, de l'exploitation désordonnée des zones minières et des forêts, de l'évolution du pastoralisme et de la gestion de la transhumance.

## 5. Relevé des conclusions

Réunis à Dakar du 28 février au 2 mars 2023, plus d'une centaine de participants en provenance d'une vingtaine de pays – ministres, hauts responsables au sein des administrations publiques, officiers supérieurs, élus nationaux et locaux, représentants des communautés et de la société civile, dont des organisations de femmes et de jeunes, chercheurs et responsables des organisations régionales et internationales – ont pris part au « Grand Rendez-vous pour la prévention de l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest et centrale : réalités et perspectives », organisé par le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) de Suisse et le Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité (CHEDS) du Sénégal.

Le constat général est que l'extrémisme violent et ses diverses manifestations s'étendent et continuent d'impacter négativement les Etats en Afrique de l'Ouest, au Sahel et en Afrique centrale ; ils n'ont pas diminué depuis que le Secrétaire général des Nations Unies a lancé son [Plan d'action des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent](#) (PEV) en décembre 2015, et ce, malgré les efforts consentis au niveau militaire et sécuritaire.

Les participants se sont penchés sur les moyens de prévenir l'extrémisme violent en agissant sur ses causes ; ils ont dégagé les conclusions suivantes, qu'ils adressent aux Etats de la région, aux organisations régionales et sous-régionales, aux partenaires multilatéraux et bilatéraux et à tous les responsables politiques, sécuritaire et de la société civile :

1. Il est nécessaire et urgent **d'engager systématiquement une action concertée de tous les acteurs concernés sur les causes profondes de cette violence et leur réduction, tant au niveau local et national, qu'au niveau régional et international.**
2. Une **intégration explicite et substantielle de la PEV dans les politiques et stratégies publiques des Etats ainsi que des organisations de la région**, en particulier la CEDEAO, la CEEAC et l'Union africaine, ainsi que des **moyens et structures** appropriés, sont primordiaux pour une meilleure prise en compte de l'approche de prévention dans l'éventail des réponses multidimensionnelles permettant d'adresser la complexité des facteurs politiques, économiques, sociaux et culturels qui alimentent la violence.
3. La **création d'espaces de dialogue**, au niveau local, national, transfrontalier et régional, doit être promue comme un outil central de la prévention de la violence. En effet, de tels espaces sont indispensables pour renforcer la confiance et la solidarité dans la relation entre les Etats et les citoyens et la participation de tous à la gouvernance publique. Le dialogue devrait se faire dans le respect des contextes, être adapté à la culture et s'inscrire dans une dynamique d'écoute. Les **responsables politiques** et les **élus** ont la responsabilité première d'ouvrir et d'animer de tels espaces ou cadres de dialogue. **Le dialogue doit être permanent.**
4. La participation des **communautés locales** aux décisions les concernant est un gage pour leur sécurité, leur développement et la paix. L'existence effective de structures de dialogue politique et social entre l'Etat et les communautés locales, tout comme la mise en œuvre effective de la **décentralisation** comme politique institutionnelle, sont des instruments centraux de la gouvernance publique. Le renforcement de ces liens passe par un rôle accru des **collectivités territoriales, des élus locaux et des leaders coutumiers et religieux.**
5. Les **forces de défense et de sécurité (FDS)**, souvent les seuls prestataires de l'Etat dans les zones reculées, ont un rôle actif à jouer en matière de PEV, par une approche de la sécurité humaine centrée sur les besoins du citoyen. Adapter la réforme de la gouvernance de la sécurité au contexte local est indispensable, même dans les pays non touchés par l'EV. **Intégrer la PEV dans leurs doctrines, mandats, cadres opérationnels et formations des FDS** est nécessaire pour être au service de la population. A cet égard, le **dialogue entre les responsables politiques et les FDS, entre les FDS et les populations, et entre les FDS elles-mêmes** est crucial. Il est important de capitaliser les bonnes pratiques, telles les systèmes participatifs de sécurité de proximité, le concept Armée-Nation, l'alignement des stratégies de sécurité nationale sur les principes de la sécurité humaine.

6. La **justice** et le **respect des droits** sont des besoins fondamentaux de l'être humain. Œuvrer à assurer la justice sociale, éliminer la corruption, et réduire les abus, l'exclusion, les violations des droits de l'homme, l'impunité et les défaillances du système judiciaire est au cœur de l'effort de prévention. Le **dialogue entre les acteurs de la justice et les communautés** permet un meilleur accès et une meilleure compréhension mutuelle en vue de la résolution des litiges et conflits. Assurer l'**état de droit** est essentiel pour une relation de confiance entre le citoyen et l'État. Le recours aux **mécanismes traditionnels** de règlement des conflits favorise, également, l'assouvissement du besoin de justice.
7. Donner une pleine place à la **jeunesse** dans les décisions qui la concernent est crucial pour que la crise actuelle ne porte pas les germes de la suivante. Il est nécessaire d'assurer des espaces, où la jeunesse peut exprimer ses préoccupations, proposer des solutions et participer activement à leur mise en œuvre. La promotion du **dialogue intergénérationnel** favorise également la compréhension et l'acceptation mutuelle. Le renforcement de l'**éducation formelle et informelle** pour tous compte parmi les leviers fondamentaux de la PEV.
8. Le rôle des **femmes** dans la préservation de la paix au sein de leur société, dans le respect de leurs spécificités et rôles au sein des communautés, est plus que jamais essentiel. Inclure les femmes dans les centres de décision, y compris politiques et sécuritaires, et recourir à leur force de cohésion au sein des communautés et des familles sont des actions de PEV à renforcer fondamentalement.
9. Renforcer la **communication** entre les différents acteurs à travers les canaux appropriés (radios communautaires, réseaux sociaux et médias classiques) et utiliser activement ces canaux comme vecteurs de cohésion et de paix sont de nature à renforcer la PEV.
10. Il est indispensable de mieux prendre en compte **les enjeux de la gouvernance de la terre, des ressources naturelles, du changement climatique en lien avec la sécurité** et de forger de nouveaux partenariats permettant de les adresser efficacement.
11. Promouvoir une **coopération transfrontalière** en lien avec les enjeux de paix et de sécurité, associant activement les collectivités et les communautés locales, permet de créer des espaces utiles à la vie locale, où les modes de vie différenciés des populations peuvent trouver leur meilleur équilibre.
12. Les acteurs chargés d'élaborer et de mettre en œuvre les politiques et les réponses de PEV sont encouragés à s'approprier les résultats des travaux de **recherche** et d'analyse.
13. Il est fondamental d'investir dans le **renforcement de capacités pour la PEV**, à travers des programmes de formation, tel celui proposé par l'Union africaine en partenariat avec la Suisse, ou par l'intégration de la PEV dans les cursus des écoles de formation des administrations et des FDS. Renforcer l'acquisition des outils de dialogue au niveau des communautés et des responsables locaux est tout aussi recommandé.
14. Le **partage périodique au niveau régional** des expériences et des progrès accomplis doit se perpétuer, dans des cadres formels ou informels, pour renforcer la volonté et les pratiques utiles à la prévention de la violence.
15. Les **organisations régionales et continentales** ont un rôle actif à jouer pour promouvoir l'approche de PEV. Une inscription formelle de la PEV dans les textes, un suivi actif de leur mise en œuvre par des entités dédiées, ainsi que la mise sur pied de cadres institutionnels de concertation, sont de nature à renforcer cette mobilisation, de manière coordonnée, pour les solutions durables face aux causes profondes des violences.
16. En apportant leur appui technique et financier, et en facilitant des espaces de dialogue tels que ce Grand Rendez-vous pour la PEV, les **partenaires multilatéraux et bilatéraux** contribuent activement à une réelle intégration de la PEV comme réponse alternative aux violences armées.

Fait à Dakar, le 2 mars 2023.

## **Annexe – quelques liens utiles**

Plan d'action des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent (PEV), (2015) - <https://undocs.org/fr/A/70/674>

Publication : Prévention de la violence: l'urgence de réponses alternatives - Sept ans d'engagement de la Suisse et de ses partenaires, (DFAE suisse, février 2023) – [https://www.eda.admin.ch/content/dam/eda/fr/documents/aussenpolitik/frieden/preventing-violence\\_FR.pdf](https://www.eda.admin.ch/content/dam/eda/fr/documents/aussenpolitik/frieden/preventing-violence_FR.pdf)

Film documentaire : Prévention de la violence: l'urgence de réponses alternatives - Sept ans d'engagement de la Suisse et de ses partenaires, (DFAE suisse, février 2023). – <https://youtu.be/a2GhVDC9gcU>

Publication : Mieux comprendre le rôle des forces de défense et de sécurité (FDS) dans la prévention de l'extrémisme violent (PEV) en Afrique de l'Ouest, Rapport de synthèse (DFAE suisse et DCAF, 2022) – [https://www.eda.admin.ch/content/dam/eda/fr/documents/aussenpolitik/frieden/role-of-defence-and-security-forces\\_FR.pdf](https://www.eda.admin.ch/content/dam/eda/fr/documents/aussenpolitik/frieden/role-of-defence-and-security-forces_FR.pdf)

1ères Conversations régionales pour la prévention de l'extrémisme violent au Sahel-Sahara, Dakar, Sénégal, 27 et 28 juin 2016 – [https://www.ipinst.org/wp-content/uploads/2016/09/1609\\_Investing-in-Peace-FRENCH.pdf](https://www.ipinst.org/wp-content/uploads/2016/09/1609_Investing-in-Peace-FRENCH.pdf)

2èmes Conversations régionales pour la prévention de l'extrémisme violent au Sahel-Sahara, N'Djamena, Tchad, 31 mai et 1er juin 2017

3èmes Conversations régionales pour la prévention de l'extrémisme violent au Sahel-Sahara, Alger, Algérie, 24-25 juin 2018 – [https://www.ipinst.org/wp-content/uploads/2018/09/1809\\_Algers-Meeting-Note-French.pdf](https://www.ipinst.org/wp-content/uploads/2018/09/1809_Algers-Meeting-Note-French.pdf)

Site UNOWAS – <https://unowas.unmissions.org/>

Site CHEDS – <https://cheds.gouv.sn>

Site du DFAE suisse : Prévention de l'extrémisme violent - <https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/politique-exterieure/droits-homme-securite-humaine/paix/pve.html>